

COMPTE-RENDU

Séance du Conseil Municipal du 19 février 2021

L'an deux mille vingt et un et le dix-neuf février à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Galan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, et sous la présidence de Martine LABAT, maire.

Présents : Martine LABAT, Evelyne RIVAL, Anne-Marie LAGLEYZE, Serge HOLUBOWICZ, Jean-Yves BOUSSIER, Jean BRILLOUET, Laurent LAPEYRE, Claire DESGARDIN, Françoise MAMER, Jérôme CAZABAT, William SOYER, Jean-Claude MORLAIS, Karine HEBRARD.

Absente excusée : Dona BASTIN
MORLAIS

Procuration de vote : Dona BASTIN à Jean-Claude

Secrétaire de séance : Jean-Yves BOUSSIER

DEMANDE DE SUBVENTION DETR DSIL 2021

Demande de subventions pour l'aménagement du futur local Kiné : installation d'un système de chauffage par 2 climatiseurs pour un montant HT de 5105€ + 3755€.

Pose d'une vitre opaque et isolante pour un montant HT de 250€.

Demande de subventions pour le remplacement des fenêtres d'un appartement communal pour un montant HT de 6844€.

Vote à l'unanimité

INSTALLATION FUNERARIUM

La SARL FAULONG (65230 CAMPUZAN) a présenté à la préfecture une demande de création de chambre funéraire à GALAN, 18 rue d'Etigny (locaux administratifs de l'ancienne gendarmerie). La préfecture nous demande de délibérer sur ce sujet. Malgré la réticence d'un conseiller, le projet est accepté à l'unanimité.

VENTE VEHICULE C15

La commune a dû acheter un nouveau véhicule afin de remplacer un C15 de 1994, sur lequel des réparations pour plus de 2000€ étaient nécessaires afin de passer au contrôle technique. Proposition de vendre à Mickaël VOGEL le vieux véhicule pour pièces détachées pour 250€.

Vote à l'unanimité.

LE PERSONNEL : ASTREINTES SERVICES TECHNIQUES

3 agents communaux sont intéressés par l'astreinte du lundi matin au dimanche soir à la station d'épuration. Avant de délibérer, le conseil soulève plusieurs questions : Est-ce que les agents se déplacent réellement quand l'alarme sonne la nuit, ou attendent-ils le matin pour intervenir ? Y a-t-il un moyen de contrôle de leurs interventions ? (Mise en place d'un cahier par exemple, ou vérification sur le net avec Veolia ?) ? Ont-ils le droit de prendre leur poste à 8h s'ils sont intervenus la nuit, ou doivent-ils avoir le nombre d'heures légal de repos avant de reprendre ? Martine LABAT va contacter VEOLIA et le Centre de Gestion afin d'avoir des réponses à toutes ces questions. Le conseil attend les réponses avant de se prononcer.

ONF : PROPOSITION DE COUPES EN BORDURE DE ROUTE

L'ONF propose de vendre du bois en bord de route. L'ONF assure la prestation d'assistance technique à donneur d'ordre, c'est-à-dire l'encadrement, la surveillance du chantier, le cubage et le classement du bois. La commune paye directement les frais d'exploitation, et l'ONF lui reverse le montant des ventes, diminué de 1% correspondant aux frais de gestion de l'ONF.

Une partie de la somme ainsi récupérée permettrait d'effectuer les travaux sylvicoles indispensables en 2021 sur les parcelles 2 et 3.

Vote à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Travaux église : difficulté à trouver des artisans en capacité de faire des devis. Martine LABAT va se tourner vers les Bâtiments de France pour trouver des adresses.

Mairie : Remplacement du garde-corps du balcon qui conduit aux archives : un devis a été proposé pour de l'alu, et nous attendons un devis pour le même travail en bois.

Place des Ormeaux : une entreprise vient ce mois-ci pour faire un devis (réhabilitation de la fontaine et du bassin, aménagement due l'espace vert autour)

Bâtiment BEAUPUY : les acheteurs potentiels sont effrayés par le montant de la taxe foncière.

Le conseil demande que la Commission des Impôts se réunisse rapidement afin de régulariser certaines situations

Création d'un auvent derrière les services techniques : devis en cours.

L'état propose, avec France Relance, l'expertise gratuite de tous les ponts sur la commune.

L'idée de faire un jardin communal, proposée pendant notre campagne, va être approfondie (choix du terrain, choix des plantations, partenariat avec l'école etc.)

Fin de séance à 23h

Le Maire, Martine LABAT

